

... à l'accueil du livret

par Agnès Bach et Miette Basille

Bibliothécaires adjoints

Geneviève Boulbet nous avait parlé à plusieurs reprises d'un projet de livret d'accueil, aussi l'attendions-nous avec impatience et curiosité. Et puis, par une belle journée d'octobre, l'heureux événement s'est produit. Marie-Dominique Heusse remet à chacun d'entre nous un exemplaire du livret d'accueil.

L'esthétique du livret d'accueil est notre première perception. Le logo fédérateur est présent sur la page de couverture. A l'intérieur, les chapitres nettement différenciés apparaissent sous la forme d'une succession de couleurs vives ; il est beau et pratique ! Jusqu'à présent, aucun document de ce genre n'avait été réalisé, ce livret a donc le grand mérite de combler un vide. De consultation facile, il apparaît comme un instrument de références pour l'ensemble du personnel de la BIU. Le regroupement de ces informations, jusqu'ici éparées pour la plupart d'entre nous, constitue également un outil d'intégration pour les nouveaux arrivants.

En examinant de plus près le contenu de ce document, nous notons cependant plusieurs points d'achoppement. Le premier problème est celui de l'actualisation des informations. Les chapitres « Statuts des personnels », « Formation continue », « Action sociale et médicale » et « Règlement intérieur » forment un ensemble d'informations relativement stables qui touchent à l'aspect réglementaire des droits et devoir de chacun. Inversement, les chapitres « Présentation de la BIU », « Organigrammes » et « Liste alphabétique » rassemblent des informations sujettes à modification et de nature plus fonctionnelle. Elles donnent une vue générale de l'établissement toulousain. Ces informations nécessitent donc une

mise à jour fréquente. Afin d'éviter de multiples rééditions qui risquent de s'avérer coûteuses, peut-être faudrait-il envisager une présentation sous forme de pochette avec feuillets mobiles ? Le chapitre qui a fait l'objet des critiques les plus nombreuses est celui consacré aux organigrammes. Nous regrettons qu'ils soient de nature structurelle et ne mettent pas en évidence les liens fonctionnels propres à chaque établissement. Le point le plus critique, parce que lacunaire, est sans aucun doute le chapitre consacré à la formation continue et professionnelle. Nous vivons une période de modifications statutaires où les concours de promotions internes des catégories B et C ne cessent de se multiplier. Pourtant aucune réponse n'est apportée aux questions que se pose toute personne motivée, soucieuse de sa carrière : quelles sont les conditions de candidature aux différents concours ? Quelles sont les coordonnées des services à contacter pour obtenir des informations complémentaires ? Quant aux personnels non titulaires, il serait nécessaire de leur faire connaître les différentes possibilités d'intégration dans les bibliothèques relevant de la fonction publique. Étant donné le caractère évolutif de ce type d'information, il faudrait bien sûr envisager des mises à jour régulières.

Même s'il est perfectible, nous percevons ce livret d'accueil comme une heureuse initiative. Nous ne pouvons résister au plaisir, pour conclure, de vous livrer l'impression de deux nouveaux arrivants au sein de la BIU : « C'est un document tellement utile qu'il faudrait le créer s'il n'existait pas » et « Si un jour je quitte la BIU, je le garderai en souvenir ».